



BILAN TERRITORIAL COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA PORTE DU HAINAUT



Jacques PATRIS
Président d'atmo Nord - Pas-de-Calais

*“La qualité de l'air est
une préoccupation
croissante des
Français.”*

ÉDITO

atmo contribue à surveiller la qualité de l'air et à vous informer au quotidien sur l'air que nous respirons. Dans le cadre du partenariat avec la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, nous avons le plaisir de vous présenter dans ce document le bilan de la qualité de l'air sur le territoire communautaire en 2014.

La qualité de l'air est une préoccupation croissante des Français, relayée de plus en plus par les médias, notamment lors des épisodes de pollution. Mais n'est-ce pas là souci légitime puisque les liens air/santé ne sont plus à démontrer ?

Aider à la décision

La surveillance de la qualité de l'air s'appuie de plus en plus sur des outils complexes. Ceux-ci permettent de mesurer les polluants présents, prévoir la qualité de l'air et simuler différentes hypothèses d'évolutions que ce soit pour évaluer les rejets de polluants atmosphériques ou les concentrations respirées. L'évaluation de la qualité de l'air peut, dès lors, accompagner les décisions qu'appellent l'aménagement urbain, la planification territoriale, la mobilité, la dynamique climatique ou encore la transition énergétique. Ces actions sont réalisées par une équipe d'une trentaine

d'ingénieurs et techniciens, qui mobilisent toutes leurs compétences pour informer au quotidien sur les résultats de la surveillance, alerter en cas de résultats significatifs et sensibiliser aux enjeux de la qualité de l'air.

Comment s'informer sur l'état de l'air dans la région ?

Différents supports vous sont proposés et continuent à être développés pour vous informer sur la qualité de l'air en Nord - Pas-de-Calais : un site internet pour accéder aux prévisions, aux mesures en temps réel, aux rapports d'études, etc, des services d'informations gratuits (sur abonnement) pour être alertés par SMS ou par mail en cas d'épisode de pollution, des supports pédagogiques (vidéo, maquettes, jeux, ...), etc. Retrouvez-les sur www.atmo-npdc.fr

L'amélioration de la qualité de l'air n'est possible que par la connaissance des enjeux sanitaires et environnementaux qu'elle représente, par l'union des compétences et par l'engagement de tous. Continuons à relever ce défi environnemental pour la santé de chacun et le bien-être de tous.

Bonne lecture !

LA QUALITÉ DE L'AIR : UN ENJEU POUR NOTRE SANTÉ ET NOTRE ENVIRONNEMENT

CHIFFRES CLEFS DU TERRITOIRE

> 159 000

HABITANTS SUR VOTRE
TERRITOIRE

> 330 KM²

SURFACE DE
VOTRE TERRITOIRE

> 425/KM²

DENSITÉ POPULATION DE
VOTRE TERRITOIRE

46

COMMUNES DE VOTRE
TERRITOIRE

SANTÉ

Notre santé est touchée directement et indirectement par la pollution atmosphérique, qui représente un enjeu majeur au vu des constats sanitaires.

Environ 450 décès annuels reportés sur l'ensemble des agglomérations de Lille, Lens, Valenciennes et Douai^[1], 60 hospitalisations cardiaques et 120 hospitalisations respiratoires évitées sur Lille^[2], une espérance de vie lilloise allongée de 6 mois^[2]. Ces gains sanitaires pourraient être atteints si les valeurs guides de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) étaient respectées pour certains polluants de l'air extérieur et notamment les particules^[3] (concentrations moyennes annuelles en PM_{2,5} de 10 µg/m³ ou en PM₁₀ de 20 µg/m³ et un maximum journalier d'ozone de 100 µg/m³)^[2]. Une mauvaise qualité de l'air est aussi probablement à l'origine de 15 à 30 % des nouveaux cas d'asthme ou de maladies pulmonaires et cardiaques, chez les populations résidant à proximité de routes fréquentées.

Une étude sanitaire^[4] menée entre 2007 et 2010 et concernant 17 agglomérations urbaines françaises, dont Lille et Lens-Douai, a ainsi

montré l'influence des concentrations en particules fines (PM₁₀) dans l'air sur la mortalité, même à des concentrations moyennes annuelles conformes à la réglementation européenne (< 40 µg/m³).

L'augmentation des niveaux de PM₁₀ de 10 µg/m³ dans ces 17 villes se traduirait par une hausse de 0,51 % de la mortalité non accidentelle sur les personnes de tout âge et de 0,55 % de la mortalité cardiovasculaire. L'exposition aiguë lors de pics de pollution ne doit pas éclipser l'exposition à des quantités plus faibles de polluants sur une longue durée (exposition chronique), tout aussi préoccupante en terme de santé publique. Ces études soulignent la nécessité d'agir pour diminuer les niveaux de particules en France.

[1] Etudes d'Impacts Sanitaires de la Pollution Atmosphérique (EIS-PA) en Nord - Pas-de-Calais

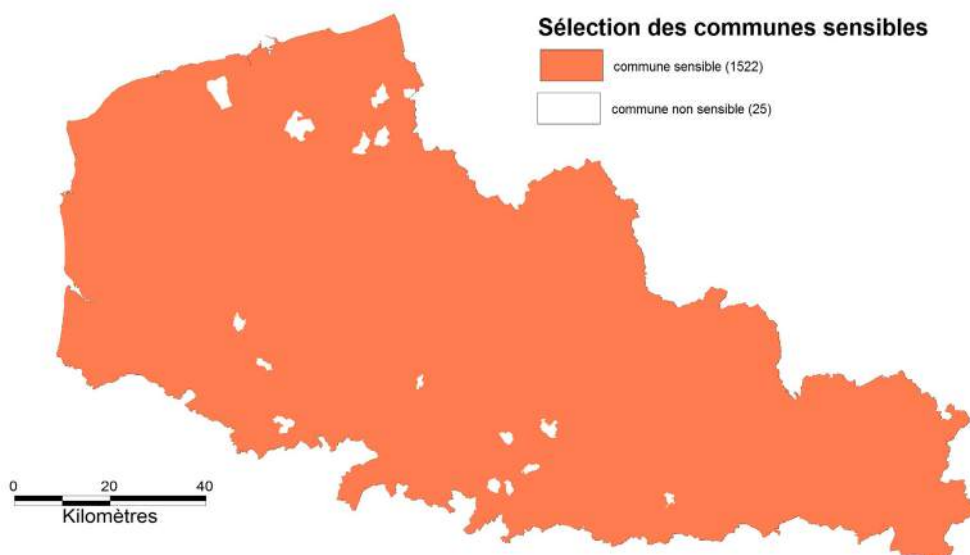
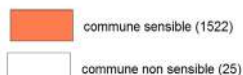
[2] Programme Européen APHEKOM www.aphekom.org

[3] En 2012, le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer - OMS) a classé la pollution de l'air extérieur et la pollution particulaire comme cancérigène pour l'Homme

[4] Invs-Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire du 6 janvier 2015

VOTRE TERRITOIRE, EN ZONES "SENSIBLES"

Sélection des communes sensibles



La carte des zones sensibles, établie sur la base de la méthodologie définie au niveau national dans le cadre du SRCAE, intègre la quasi-totalité de la région Nord - Pas-de-Calais, avec 1522 communes sensibles sur 1547 communes constituant la région.

Cette carte de zones sensibles illustre la vulnérabilité de la région aux particules en suspension et au dioxyde d'azote. Elle se caractérise par une quasi-totalité de la région soumise à un dépassement ou potentiel dépassement de la valeur limite journalière fixée pour les particules en suspension.

De fait, l'échelle régionale pour une première mise en place d'orientations de réduction des émissions de particules en suspension (préconisations du plan Particules notamment) s'avère incontournable.

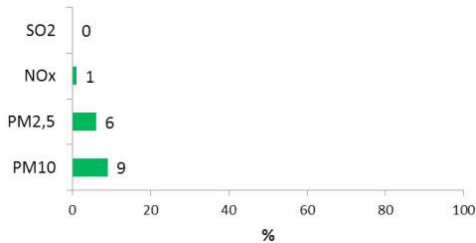
Cette carte a été élaborée sur des données de 2007 à 2009, une version plus récente est en cours de réalisation.

D'OÙ VIENNENT LES POLLUANTS SUR MON TERRITOIRE ?

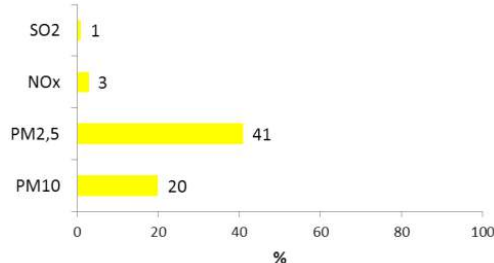


CONTRIBUTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉS AUX ÉMISSIONS DE 4 POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES RÉGLEMENTÉS

AGRICULTURE



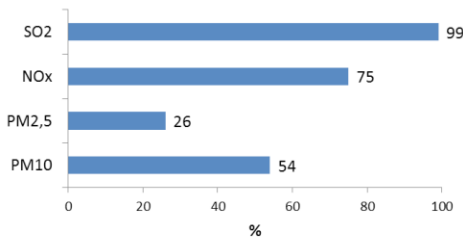
RESIDENTIEL - TERTIAIRE



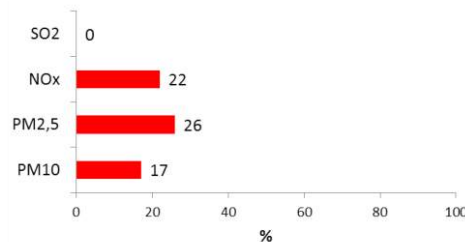
LÉGENDE :

- SO₂ : Dioxyde de soufre
- NO_x : Oxydes d'azote (NO + NO₂)
- PM_{2,5} : Particules de taille < 2,5 µm
- PM₁₀ : Particules de taille < 10 µm

INDUSTRIE



TRANSPORT



À NOTER :

Pour être cohérent avec la méthodologie du CITEPA (Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique), les oxydes d'azote et les Composés Organiques Volatils Non Méthaniques émis par certaines activités de l'agriculture (élevage et culture) ne sont pas pris en compte dans les émissions. Le secteur «industrie» regroupe les émissions liées à l'industrie manufacturière, à la construction et à la transformation de l'énergie, celui du «transport» inclut les émissions liées aux transports routiers et non routiers.
Source : A2010_M2012_V2

Sur la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, le secteur industriel est à l'origine de la quasi-totalité des émissions de SO₂. Il représente également 75 % des émissions de NO_x et plus de la moitié des émissions de particules PM₁₀. Le secteur du transport participe aux émissions de NO_x et de particules PM₁₀ et PM_{2,5} à hauteur de 20 % environ. Le secteur résidentiel-tertiaire contribue aux émissions de particules, notamment PM_{2,5} avec 41 % des émissions. Le secteur agricole apporte également une légère contribution aux émissions de particules PM_{2,5} et PM₁₀, inférieure à 10 %.



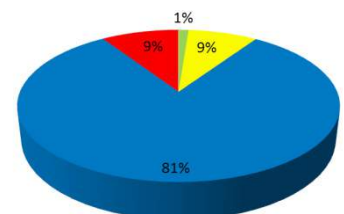
LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) EXPRIMÉES EN TONNES ÉQUIVALENT CO₂ *

- > 760589 tonnes
- 130353 – 760589 tonnes
- 47694 – 130353 tonnes
- 14519 – 47694 tonnes
- > 0 – 14519 tonnes



Fond de carte BD TO

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



- Agriculture
- Résidentiel-tertiaire
- Industrie
- Transport

Les émissions de GES sont principalement liées au secteur de l'industrie (81 %), les secteurs résidentiel-tertiaire et du transport apportent chacun une contribution de 9 %. La commune de Bouchain connaît les émissions les plus élevées avec un total estimé à 1,3 million de tonnes pour l'année 2010.

* Le calcul des émissions de GES en équivalent CO₂ prend en compte 6 polluants : dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O), hydrofluorocarbure (HFC), perfluorocarbure (PFC) et hexafluorure de soufre (SF₆). Les émissions sont exprimées en tonnes équivalent CO₂.

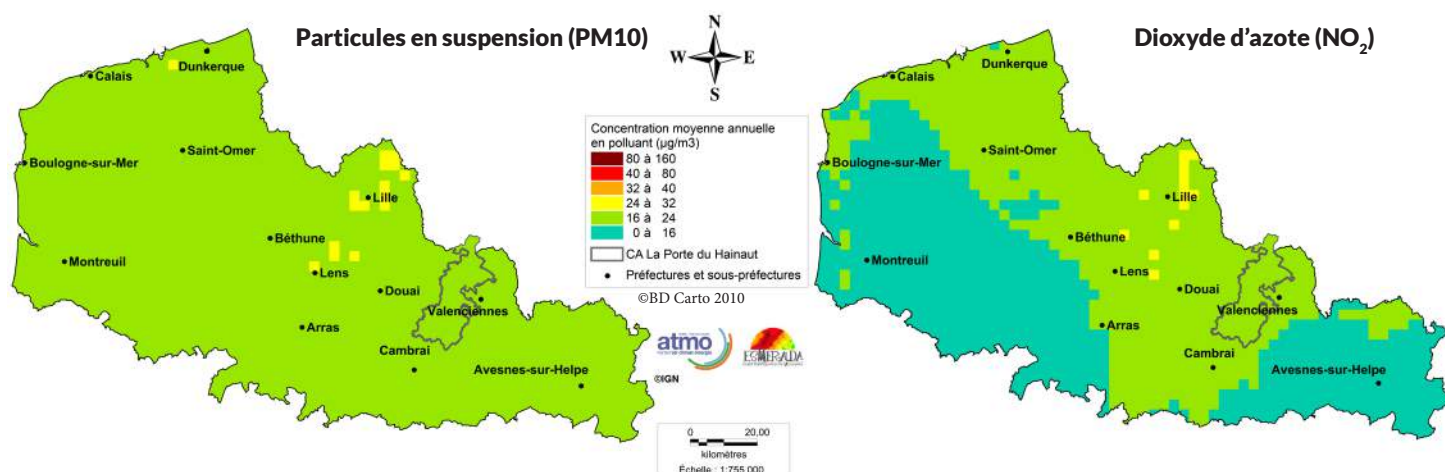
Les émissions présentées prennent en compte l'activité de la centrale thermique de Bouchain, dont l'activité a cessé le 15 avril 2015.

QUELLE QUALITÉ DE L'AIR SUR MON TERRITOIRE EN 2014 ?

AU REGARD ...

... DE LA MODÉLISATION

MODÉLISATION DES CONCENTRATIONS MOYENNES ANNUELLES DE FOND



Les cartes ci-dessus représentent les **concentrations moyennes annuelles 2014 de fond en particules PM10** (à gauche) **et en dioxyde d'azote** (à droite). Ces concentrations n'intègrent pas les phénomènes de proximité (panache industriel, proximité automobile). Les moyennes annuelles régionales sont inférieures à $24 \mu\text{g}/\text{m}^3$ pour les deux polluants, **soit des valeurs très inférieures à leur valeur limite de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$** . Les zones urbaines denses de Lille, Dunkerque ou du bassin minier se distinguent par des moyennes plus élevées sans pour autant dépasser les valeurs réglementaires. On note une grande homogénéité des concentrations de fond à l'échelle régionale.

... DE LA REGLEMENTATION

Polluants	Respect des valeurs réglementaires	
	sur le territoire	au niveau de la région
Dioxyde d'azote	●	●
Particules PM10	●	●
Ozone	● OLT	● OLT
Dioxyde de soufre	●	●

● valeurs réglementaires respectées

● valeurs réglementaires non respectées

OLT : objectifs à long terme

En 2014, les valeurs réglementaires sont respectées par toutes les stations de mesures de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, sauf **l'objectif à long terme pour la protection de la santé humaine pour l'ozone**. Ceci est également observé sur le reste de la région.

Retrouvez les valeurs réglementaires détaillées sur le site www.atmo-npdc.fr et dans le bilan régional 2014.



... DES ÉPISODES DE POLLUTION



Pour l'année 2014, 17 épisodes de pollution* ont été observés dans le Nord - Pas-de-Calais, uniquement liés aux particules PM10 (15 à l'échelle régionale et 2 restreints à l'agglomération dunkerquoise).

Ces épisodes, s'étalant de mars à décembre, représentent au total 53 jours pour la région et 4 pour l'agglomération de Dunkerque. L'année 2014 enregistre ainsi 32 jours de moins qu'en 2013.

Le maximum de jours est observé au 3^e trimestre avec 17 jours de dépassements (principalement concentrés sur le mois de septembre) et le minimum au 4^e trimestre avec 9 jours.

Seuls deux épisodes ont été enregistrés lors du 1^{er} trimestre, néanmoins ceux-ci ont été plus longs, avec une durée maximale enregistrée du 6 au 16 mars (10 jours).

Le niveau d'alerte a été atteint à trois reprises sur la région, pendant une durée totale de 8 jours, dont 5 concentrés uniquement au mois de mars.

* Un épisode de pollution correspond à un ou plusieurs jour(s) consécutif(s) au cours desquels les niveaux réglementaires de la procédure d'alerte régionale ont été atteints.

Polluants concernés

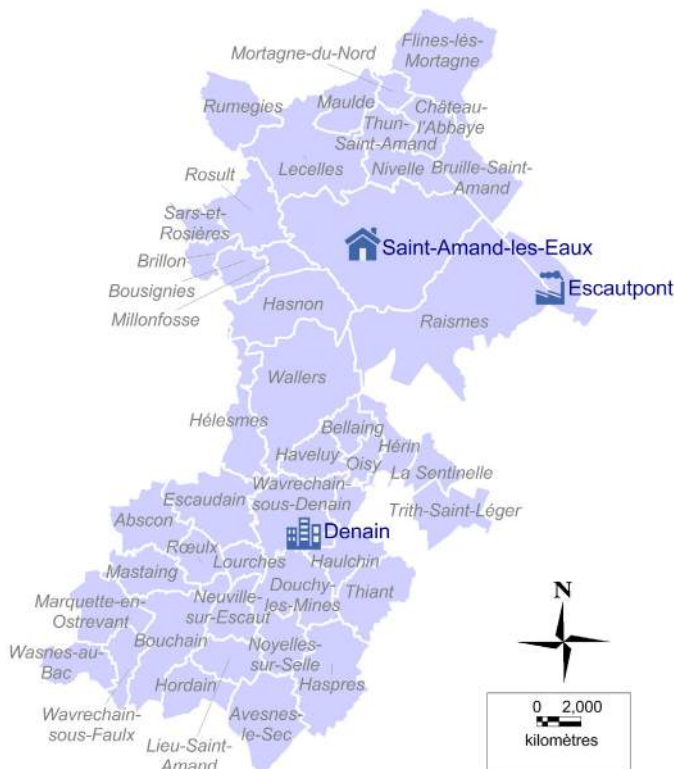
- Particules en suspension
- Ozone
- Dioxyde d'azote
- Dioxyde de soufre

Niveau déclenché

- Information et recommandation
- Alerte

LA SURVEILLANCE SUR MON TERRITOIRE EN 2014

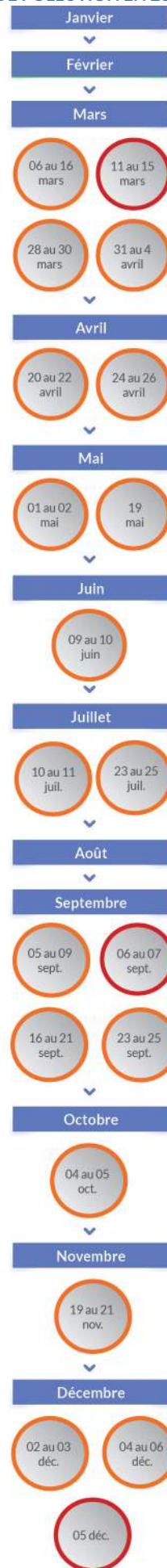
POINTS DE MESURES



Typologie des stations fixes

- Urbaine
- Périurbaine
- Rurale
- Proximité industrielle
- Proximité automobile
- Observation spécifique
- Données météo

RÉPARTITION DES ÉPISODES DE POLLUTION EN 2014

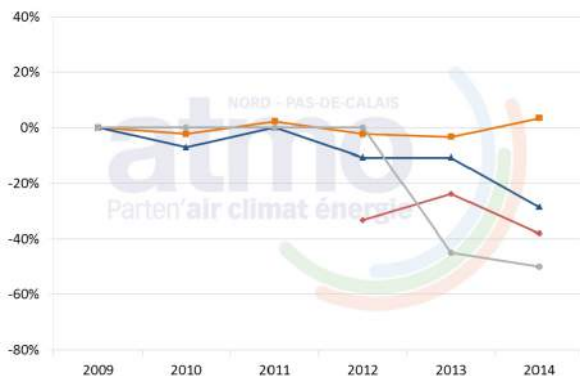


EVOLUTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR MON TERRITOIRE DEPUIS 2009

EVOLUTION PLURIANNUELLE DES CONCENTRATIONS EN POLLUANTS

(STATIONS DU TERRITOIRE REGROUPÉES PAR TYPOLOGIE, EN % PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2009)

STATIONS PERIURBAINES-URBAINES



STATIONS DE PROXIMITÉ INDUSTRIELLE



AIDE À LA LECTURE : Ces graphes représentent l'évolution pluriannuelle des concentrations des principaux polluants réglementés de votre territoire. Elles sont exprimées en pourcentage des moyennes annuelles par rapport à l'année de référence 2009.

PRÉCAUTIONS DE LECTURE : L'évolution importante en pourcentage ne traduit pas forcément l'évolution importante des concentrations. Une augmentation de 1 µg/m³ sur des concentrations très faibles se traduira par un fort pourcentage sans pour autant être significative (limite de détection des appareils). Le nombre de stations peut évoluer d'une année sur l'autre. Les écarts observés peuvent être dus aux variations interannuelles des conditions météorologiques, et pour le dioxyde de soufre (qui n'est pris en compte qu'en proximité industrielle et/ou par les stations périurbaines-urbaines) aux variations des productions des industries surveillées d'une année à l'autre. Pour certaines années, les mesures n'ont pas été représentées en raison de déplacements des points de surveillance ou d'une non représentativité des mesures.

LÉGENDE :

- NO₂ dioxyde d'azote
- O₃ ozone
- PM₁₀ particules en suspension PM₁₀
- SO₂ dioxyde de soufre

Au niveau de la **Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut**, trois polluants sont mesurés à la fois par les stations périurbaines-urbaines et par les stations de proximité (uniquement industrielle). Il s'agit du dioxyde d'azote (NO₂), des particules en suspension PM₁₀ et du dioxyde de soufre (SO₂). L'ozone (O₃) est le seul polluant mesuré uniquement par les stations périurbaines-urbaines.

Hormis l'ozone, les concentrations de tous les polluants sont à la baisse, quelle que soit la typologie. Les teneurs en ozone des stations urbaines et périurbaines sont stables. Pour les PM₁₀, on observe une baisse des concentrations à partir de 2012 pour les deux typologies.

Pour le SO₂, la tendance est à la baisse des concentrations sur la période, dès 2010 pour les stations industrielles, à partir de 2013 sur les stations périurbaines-urbaines. La baisse la plus importante est observée en 2014 (respectivement 29 % de baisse pour les PM₁₀ et 50 % pour le dioxyde de soufre, par rapport à 2009). Pour le dioxyde d'azote, malgré une absence de données en 2010 et en 2011, on observe, à partir de 2012, une nette baisse des concentrations par rapport à celles de 2009 (de l'ordre de 24 % à 38 %).

Ces constats sont à relativiser au regard des très faibles concentrations relevées qui peuvent engendrer de très fortes variations en pourcentages sans pour autant évoluer significativement. Pour les stations de proximité, les concentrations en dioxyde d'azote sont très stables. Depuis 2010, la baisse est de 5 %. Tout comme pour les stations périurbaines-urbaines, la baisse la plus importante est observée en 2014 pour les PM₁₀ et le dioxyde de soufre (respectivement 34 % de baisse pour les PM₁₀ et 67 % pour le dioxyde de soufre, par rapport à 2009). Il est à noter que des mesures de Benzo(a)Pyrène (B(a)P) ont été réalisées entre 2011 et 2013 sur le site de Trith-Saint-Léger. Les valeurs étant inférieures au seuil d'évaluation réglementaire, les prélèvements n'ont pas été maintenus.



S'informer sur la qualité de l'air

atmo Nord – Pas-de-Calais vous propose de recevoir gratuitement :

- Des informations par SMS ou email en cas d'épisode de pollution ;
- Des SMS vous indiquant la qualité de l'air prévue pour le lendemain sur l'agglomération de votre choix ;
- Une newsletter par email concernant la qualité de l'air en région et les actualités de l'association.

atmo Nord – Pas-de-Calais met à votre disposition ses supports pédagogiques et vous accompagne pour vos projets :

- Prêt de matériel pédagogique (mallettes, dépliants, jeux, guides, etc.) ;
- Site pédagogique Encyclopollens : www.encyclopollens.fr ;
- Vidéos/animations.

Pour en savoir plus ou vous abonner, rendez-vous sur le site www.atmo-npdc.fr/publications/telechargements/accedez-aux-telechargements.html

ATMO NORD - PAS-DE-CALAIS

PERSPECTIVES

Si la qualité de l'air en 2014 présente globalement des résultats conformes à la réglementation pour certains polluants avec, parfois même, une tendance à la baisse depuis plusieurs années, d'autres polluants en revanche, continuent à requérir toute notre attention.

La problématique des particules fines reste un enjeu important, en région comme au niveau local, tout comme l'ozone, dépassant chaque année les objectifs réglementaires. En attestent également les épisodes de pollution, régulièrement constatés en Nord - Pas-de-Calais, alors même que la météorologie plutôt maussade en 2014 a pu jouer un rôle assez favorable dans les résultats enregistrés.

Ainsi les actions entreprises en faveur de la qualité de l'air ne peuvent être qu'encouragées, tant au niveau national (via par exemple le plan particules) qu'au niveau régional (Plan de Protection de l'Atmosphère) ou local (intégration de la qualité de l'air dans les plans climat, les plans de déplacement urbain ou les plans locaux d'urbanisme). Leur efficacité passe dans leur capacité à mobiliser tous les secteurs émetteurs de polluants (le transport, l'industrie, le chauffage ou encore l'agriculture) mais aussi à proposer des indicateurs de suivi adéquats, mesurables, ajustables.

La dynamique territoriale et associative d'atmo Nord - Pas-de-Calais contribue à recueillir vos attentes locales et régionales, à vous proposer une aide à la décision. Pour pouvoir vous accompagner au plus près, elle poursuit cette année le développement de ses outils de modélisation de la qualité de l'air. Elle pourra grâce à eux évaluer les concentrations des polluants à l'échelle de la région jusqu'à la rue, sur certaines agglomérations. Ils permettront également d'estimer l'évolution des concentrations, selon les différentes actions envisagées.

Notre partenariat se poursuivra également, sur votre territoire, au travers d'actions de concertations régulières (comités territoriaux, groupes de travail, etc.), d'informations spécifiques (présentation en commission, bilan territorial, veille, etc.) et pourra s'accompagner de travaux convergents Air Climat Energie dans le cadre du pacte associatif ou de projets personnalisés.

Cette année, l'association initiera aussi avec vous et ses autres membres, la révision de son Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA) pour la période 2017 - 2020. Cette nouvelle feuille de route établira la nouvelle stratégie quinquennale de surveillance, d'évaluation, d'information des populations en réponse aux enjeux Santé, Air Climat Énergie et aux exigences réglementaires.

Cette année verra également évoluer le dispositif d'information et d'alerte des populations lors des épisodes de pollution, avec notamment un changement de nos pratiques.

En effet, atmo Nord-Pas-de-Calais alerte depuis janvier 2015 sur prévision, si les concentrations de polluants atmosphériques risquent de dépasser un des niveaux réglementaires dans la région et non plus sur des dépassements constatés. Ce nouveau principe de caractérisation des épisodes de pollution permet d'informer les populations par anticipation et ainsi, aux personnes les plus sensibles d'adapter leurs activités.

2015 sera l'aboutissement d'une démarche mise en œuvre depuis plusieurs années pour garantir la conformité des mesures et des données de modélisation, la fiabilité des résultats et de leur interprétation, leur compréhension et la transparence dans leur diffusion. L'accent sera en effet mis sur le management par la qualité pour une certification ISO 9001, fin 2015.

Modélisation



Station fixe



Station mobile



Tube passif



Préleveur



MOYENS POUR SURVEILLER ET ÉVALUER LA QUALITÉ DE L'AIR

atmo Nord - Pas-de-Calais s'appuie sur des techniques de modélisation urbaine et dispose de stations de mesures de la qualité de l'air fixes et mobiles, de préleveurs et d'échantillonneurs pour prévoir et surveiller la qualité de l'air sur l'ensemble de la région.

CHIFFRES CLEFS 2014

46

SITES FIXES DE MESURES

102

ADHÉRENTS ET 37 SALARIÉS

4

COLLÈGES IMPLIQUÉS

28

ASSOCIATIONS DE SURVEILLANCE EN FRANCE

> 30

POLLUANTS SURVEILLÉS

19

ÉTUDES RÉALISÉES

17

ÉPISODES DE POLLUTIONS

Retrouvez toutes nos mesures en temps réel, nos prévisions et nos rapports d'études sur www.atmo-npdc.fr

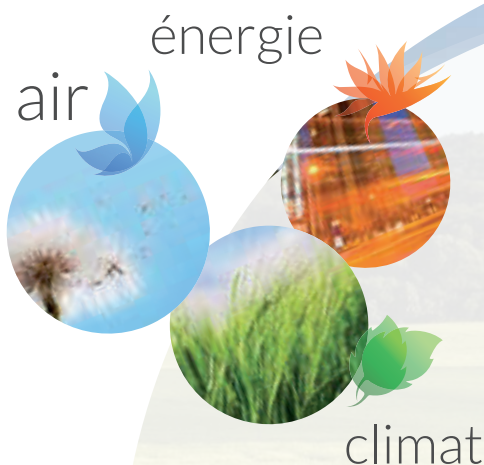
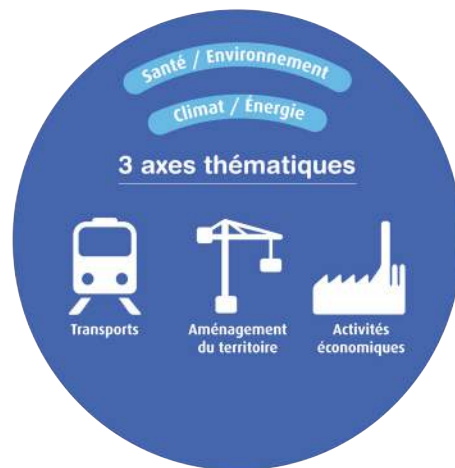
Association pour la surveillance et l'évaluation de l'atmosphère en Nord - Pas-de-Calais

NOTRE ORGANISATION

atmo Nord - Pas-de-Calais est constituée des acteurs régionaux impliqués dans la gouvernance locale de l'atmosphère (les collectivités, les services de l'État, les émetteurs de polluants atmosphériques, les associations). Ils définissent ensemble le Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air du Nord - Pas-de-Calais.

NOS MISSIONS

S'appuyant sur ce programme, atmo Nord - Pas-de-Calais surveille les polluants atmosphériques, informe, alerte et met à la disposition de ses adhérents ses outils d'aide à la décision pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets.



POURQUOI ADHÉRER À ATMO NORD - PAS-DE-CALAIS ?

En tant que membre d'atmo Nord - Pas-de-Calais :

vous contribuez à une surveillance régionale indépendante, efficace et adaptée aux enjeux régionaux dans le cadre du « pacte associatif » (participation aux différentes réunions de concertation pour contribuer à définir les programmes d'actions Air Climat Energie) ;

vous entrez dans une dynamique collective, en participant aux programmes collectifs d'intérêt général avec d'autres partenaires, pour une mutualisation des moyens ;

vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé dans le cadre du « pacte associatif », mais aussi sur des études plus spécifiques pour votre collectivité ou votre territoire.

atmo Nord - Pas-de-Calais
55 place Rihour - 59044 Lille Cedex
Tél. : 03 59 08 37 30 - Fax : 03 59 08 37 31
contact@atmo-npdc.fr
www.atmo-npdc.fr